



SE-UNSA Académie de REIMS

Maison des syndicats

15 bd de la paix BP149 51055 REIMS

03 26 88 25 53

ac-reims@se-unsas.org

<http://sections.se-unsas.org/reims/>



Les Enseignants de l'UNSA

FLASH SE-UNSA du 22 janvier 2009

Agrégés et Certifiés

L'ensemble de l'équipe académique du SE-UNSA vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2009.

Au sommaire :

- **Les vœux du président**
- **Réforme du lycée : les propositions du Se-UNSA**
- **Recrutement**
- **Grève interprofessionnelle du 29 janvier**

1/ Vœux présidentiels : rien de très neuf pour 2009

En présentant ses vœux aux personnels de l'Education nationale, Nicolas Sarkozy souhaitait innover.

Pour le SE-UNSA, au-delà d'un discours qui tournait souvent en boucle et où le Président aura beaucoup parlé de lui, les annonces véritablement nouvelles sont limitées :

- confirmation de la réflexion sur la réforme du lycée, avec une mise en œuvre désormais fixée pour la rentrée 2010, la conduite de la concertation étant confiée à Richard Descoings ;
- création d'un Haut commissariat à la Jeunesse tenu par Martin Hirsch.

Nombre de questions concrètes à l'origine des tensions en cours dans l'Education nationale n'auront même pas été évoquées. Quid, par exemple, de la formation des maîtres ou de la revalorisation de la profession, pourtant promise dans une lettre du même Président aux Educateurs il y a à peine plus d'un an ?

Quant au maintien des moyens alloués au lycée, il risque de se faire au détriment des écoles et des collèges, pourtant en phase d'augmentation démographique. Le Président n'a en effet pas remis en cause les réductions budgétaires drastiques qui frappent l'Education nationale.

Le SE-UNSA attend désormais que se concrétisent les quelques signes d'ouverture manifestés par le Président de la république, notamment en matière de concertation. Comme il l'a toujours fait, le syndicat y développera alors ses propositions et analyses. D'ici là, il appelle les personnels à s'inscrire dans les mobilisations prévues, puisque leurs revendications n'ont manifestement pas encore été entendues par le gouvernement.

2/ Réforme du lycée : les propositions du Se-UNSA

Le SE-UNSA, s'est engagé, avec 19 autres organisations, en faveur d'une réforme ambitieuse pour les lycées. Les 20 organisations (Crap-Cahiers Pédagogiques, E&D, FCPE, Ligue de l'enseignement – ARF, **Se-Unsa**, Sgen-Cfdt, UNL, Unef, Confédération Etudiante, Fespi, Icem, Francas, Cemea, GFEN, OCCE, FOEVEN, EEDF, PEP, JPA) ont travaillé en commun et élaboré 9 propositions qu'elles ont rendues publiques le 15 janvier.

Ces organisations poursuivent plusieurs objectifs :

- **Affirmer qu'une réforme du lycée est nécessaire** : ne pas laisser le terrain de la « réforme » à la droite et contrer les accusations d'immobilisme ou de défense du statu quo.
- **Fonder cette réforme sur des principes pédagogiques**, contrairement au ministre qui n'aborde la réforme qu'en termes de structures, sources d'économies budgétaires.

- Positionner le groupe et faire connaître ses propositions au moment où le président de la République relance la réforme en chargeant Richard Descoings d'une nouvelle mission.

Les 9 propositions représentent une première étape du travail du groupe. La réflexion va se poursuivre sur des sujets complexes mais cruciaux pour une réforme qui ne soit pas une réforme de façade : la définition du tronc commun, les parcours des élèves, le métier d'enseignant, le baccalauréat et la démocratie au lycée.

Cette première série de 9 propositions concerne les différents aspects des missions, de l'organisation, du fonctionnement et des contenus enseignés au lycée. Toutes ces propositions sont liées entre elles. Leur liste n'est pas exhaustive. Notre groupe s'engage à continuer de travailler à d'autres propositions dans le cadre des chantiers que nous avons listés précédemment. Une réforme est vouée à l'échec si elle se cantonne à quelques mesures homéopathiques qui ne produisent pas l'effet de levier escompté.

1. **L'organisation du lycée est modulaire** : modules communs et modules d'exploration en seconde ; modules communs et modules de spécialisation progressive en cycle terminal.
2. **Les voies générale et technologique sont fusionnées.**
3. **Les modalités de la certification terminale** (baccalauréat tiennent compte de cette nouvelle organisation: les modules sont capitalisés après validation en cours de formation. En plus de cette capitalisation, le baccalauréat fait l'objet d'un nombre réduit d'épreuves terminales et d'une épreuve intégrée représentative du parcours de l'élève.
4. **Les modules sont définis par des connaissances et des compétences à acquérir.** Le mode d'évaluation est précisé à l'avance. Les modules peuvent être pluri-disciplinaires , inter-disciplinaires ou disciplinaires, ; un ou plusieurs modules sont élaborés par les équipes.
5. **Un temps d'accompagnement doit être prévu de façon spécifique dans les emplois du temps**, encadré par des professeurs référents, avec deux objectifs distincts à moduler tout au long de l'année scolaire : un travail d'élaboration du parcours personnel et le suivi des apprentissages réalisés, dans le cadre de petits groupes d'élèves.
6. **L'accompagnement des élèves, le travail en équipe et la participation au pilotage de l'établissement font partie des missions des enseignants et sont intégrés dans leurs services.**
7. L'accompagnement, le travail personnel, la vie associative, les relations entre pairs, entre jeunes et adultes, l'apprentissage démocratique sont des dimensions importantes pour la formation et l'insertion du futur citoyen. Leur donner du temps implique de limiter l'horaire de cours des élèves.
8. **Les instances collectives doivent être redéfinies** pour permettre la participation de tous, élèves et adultes.
9. **L'autonomie des établissements** va de pair avec leur mise en réseau sur un territoire donné dans une logique de complémentarité pour éviter toute concurrence.

3/ Recrutement

Le ministère a communiqué la répartition nationale des postes aux différents concours d'enseignants.

Dans le second degré, le ministère, pour des raisons conjoncturelles, fait le choix du statu quo par rapport à 2008. Encore conviendra-t-il de vérifier que le nombre de places correspondra effectivement au nombre des admis...

Pour le SE-UNSA, ces données traduisent la difficulté à gérer le passage à un recrutement master, notamment dans le second degré.

Au-delà, elles illustrent la volonté gouvernementale de réduire le nombre d'enseignants, en décalage avec une démographie scolaire en augmentation continue dans le primaire et en retour de croissance dans le secondaire.

Autant d'éléments qui justifient l'action du SE-UNSA pour mobiliser les personnels et l'opinion contre une politique déstabilisant durablement l'Ecole publique.

AGREGATION

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Externe	1950	2000	2080	2100	1750	1940	1440	1143	1245	1245
Interne	900	900	900	900	900	950	760	760	760	760
TOTAL	2850	2900	2980	3000	2650	2890	2200	1903	2005	2005

CAPES

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Externe	6925	7680	8905	8850	6640	7785	5947	6040	5062	5095
Interne	1015	855	990	1030	1030	1250	805	847	608	608
Réservé	1325	1015	926	495	405	490	0	0	0	0
3ème voie			350	370	142	120	110	107	83	50
Examen Pro						195			0	0
TOTAL	9265	9550	11171	10745	8217	9840	6862	6994	5753	5753

CAPET

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Externe	840	890	1025	1025	640	650	345	276	242	242
Interne	235	130	100	85	85	105	60	49	12	12
Réservé	250	230	268	200	85	70				
3ème voie			50	30	10	10				
Examen Pro						28				
TOTAL	1325	1250	1443	1340	820	863	405	325	254	254

4/ Grève interprofessionnelle du 29 janvier.

Toutes les organisations interprofessionnelles, les fédérations de fonctionnaires pour les trois fonctions publiques, l'ensemble des fédérations de l'éducation nationale et les syndicats enseignants appellent à cette journée nationale d'action de manifestations et de grèves pour :

- **des services publics de qualité qui assurent en particulier tout leur rôle de réponse aux besoins sociaux et de solidarité,**
- **la défense de l'emploi privé et public,**
- **la lutte contre la précarité et les dérèglementations économiques et sociales,**
- **l'exigence de politiques de rémunérations qui assurent le maintien du pouvoir d'achat des salariés, des chômeurs et des retraités et réduisent les inégalités,**
- **la défense d'un cadre collectif et solidaire de la protection sociale.**

Fonction Publique : La RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) bat son plein dans tous les ministères. La réorganisation des services de l'Etat rime avec économies.

Le gouvernement considère qu'il doit limiter rapidement la place de la fonction publique dans l'Etat.

Elle est donc pour lui, une niche d'économies budgétaires et les 30 000 nouvelles suppressions d'emplois pour 2009 découlent directement de cette vision politique.

Education nationale :

35% de personnels partant en retraite non remplacés, 13 500 suppressions d'emplois budgétées !

Dans le 2nd degré, avec 7500 postes en moins, collèges, LP et lycées seront touchés

Dans l'Académie de Reims, ce n'est pas moins de 225 postes qui seront supprimés à la rentrée 2009. Pour mémoire, l'an dernier il y avait déjà eu 223 suppressions de postes dans le second degré...

Face aux attaques, au regain d'autoritarisme tatillon qu'ils subissent, les enseignants disent STOP !

Venez manifester nombreux sous les banderoles de l'UNSA

Ardennes : 10h, Place Ducale à Charleville-Mézières

Aube : 14h30, Place de la bourse du travail à Troyes

Marne : 10h, Maison des syndicats à Reims

Haute-Marne : 16h, Place de l'Hotel de Ville à Chaumont et St Dizier

Les infos pratiques, l'actualité sur :

→ <http://sections.se-unsa.org/reims/>

→ www.se-unsa.org

N'hésitez pas à transférer ces informations par voie électronique à vos collègues

Jean-Michel ALAVOINE, Secrétaire académique 03.26.88.25.53

Francis GRENET, Secrétaire Académique adjoint, en charge du second degré 06.88.30.23.74

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre.